

Mazières... à la fin d'une ère

La 24^e réunion des élus du canton de Mazières-en-Gâtine avait lieu hier. Sous l'égide d'un nouveau sénateur et sur fond de nouveau découpage.

Il y avait non pas de l'inquiétude mais pour le moins de l'émotion, hier, dans la voix du nouveau sénateur Jean-Marie Morisset. Dans son fief du canton de Mazières-en-Gâtine, l'ancien président du conseil général et ancien député, qui a réussi le tour de force de changer de Chambre, a accueilli quelque 70 personnes. Maires en exercice, anciens maires, conseillers municipaux et responsables des différentes collectivités et syndicats locaux étaient présents. En maître de cérémonie rompu à cet exercice, le sénateur (rejoint par son collègue Philippe Mouiller) a commencé par donner la parole aux enfants de l'école de Beaulieu-sous-Parthenay où se tenait cette réunion, dans une salle des fêtes qui aurait bien besoin d'un petit lifting.

Après ses habituelles informations sur la vie du canton, Jean-Marie Morisset a donné la parole au président de la communauté de communes



Nouveau sénateur, canton en instance de disparition : la réunion annuelle des maires de Mazières avait un goût un peu particulier, hier à Beaulieu-sous-Parthenay.

Pascal Olivier puis aux présidents du Sieds (électricité), du Syndicat des eaux de Gâtine, du Syndicat mixte du Haut Val de Sèvres et Sud-Gâtine et enfin au lieutenant commandant la communauté de brigades de gendarmerie de Parthenay.

Petits mais costauds ?

On retiendra essentiellement une petite phrase bien pensée du sénateur : « *Il faut laisser le temps aux élus de continuer la réflexion avec les autres terri-*

toires (intercommunaux). Je ne suis pas contre les grandes communautés d'agglomération ou de communes mais on peut tout aussi bien répondre aux besoins des habitants avec des structures plus raisonnables ».

Jean-Marie Morisset a aussi tiré deux sonnettes d'alarme : « *La présence postale qui est en baisse car on nous impose une suppression progressive* » et la difficulté, bien souvent, de répondre rapidement et simplement aux demandes de permis

de construire : « *Il ne faut pas que notre plan local d'urbanisme intercommunal devienne un frein pour nos administrés* ». Comme le veut le protocole, c'est le préfet des Deux-Sèvres, Jérôme Gutton, qui a clos les débats, se disant « *impressionné par le travail accompli et le degré d'intégration intercommunal* » des communes de ce futur ex-canton.

G.B.

la phrase

« Ne vous inquiétez pas, il y aura bien un nouveau sous-préfet à Parthenay, je ne peux pas vous dire quand exactement mais nous sommes très attachés à la présence de l'État dans cette

sous-préfecture », a annoncé le préfet des Deux-Sèvres, Jérôme Gutton, hier matin à Beaulieu-sous-Parthenay. De quoi faire taire les rumeurs d'un désengagement local.